



L'AMOPA section73

Chambéry, le 11/09/24

Association des membres de l'ordre des palmes académiques

A

Mmes, Mrs les enseignants

s/c

Mme ou M. le Directeur

Mme ou M. le Principal

Mme ou M. le Proviseur

Madame, Monsieur,

Comme chaque début d'année scolaire, nous revenons vers vous pour présenter les travaux pédagogiques que propose l'AMOPA nationale aux établissements, publics et privés français et de l'étranger.

Ces travaux, au choix, se veulent une illustration pédagogique des apprentissages, sans surcharge des programmes.

Tous les niveaux, toutes les catégories, toutes les disciplines peuvent être concernées par un travail disciplinaire ou pluridisciplinaire.

Ces travaux sont adoptés depuis de longues années en Savoie, de la maternelle aux lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Au printemps, les travaux distingués par le jury savoyard sont adressés au siège national de l'AMOPA et, en fin d'année scolaire, notre section organise une réunion dont l'objectif est de mettre en valeur les réussites des élèves par l'attribution de prix départementaux.

L'assistance nombreuse des élèves, des parents, et des enseignants, en présence de personnalités, traduit une satisfaction vive d'avoir participé à l'action, ce qui nous montre le bien-fondé de cette action pédagogique qui touche un public très varié ; même des élèves nouvellement arrivés sur le territoire ont manifesté leurs talents.

Vous trouverez joint les sujets proposés cette année à tous les élèves français ou francophones.

Sans minimiser les soucis de rentrée qui préoccupent les enseignants, nous vous encourageons à proposer ou reposer à vos élèves de participer à cette aventure scolaire.

La présidente Marie-Claire Defranoux



Concours nationaux 2024-2025

ARTS et MATHS Créer une production

En partenariat avec le musée Matisse - Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Niveaux concernés : TPS-PS- MS-GS

Concept : Après avoir observé et étudié l'œuvre *RELIEF POLYCHROME* d'Auguste Herbin, les élèves sont invités à créer une production plastique en s'inspirant de cette œuvre, mais **sans la copier**.

Création d'un tableau en relief par l'agencement harmonieux de volumes et de formes géométriques variés en respectant une symétrie.

Objectifs visés :

- Développer du goût pour les pratiques artistiques.
- Découvrir différentes formes d'expression artistique.
- Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix.

Modalités du concours :

1- *Langage oral*

- En observant l'œuvre d'Auguste Herbin, les élèves s'attacheront à percevoir "comment c'est fait" : formes, couleurs, organisation, ...
- Apprentissage ludique de la géométrie en utilisant un vocabulaire approprié.

2- *Production collective*

L'enseignant valorisera la réflexion menée en classe en proposant aux élèves de réaliser, en groupes, une production plastique figurative ou abstraite en utilisant les médiums, techniques et matériaux de leur choix. La classe sélectionnera au plus cinq réalisations.

Afin de visualiser l'effet 3D, prendre 3 photographies de chaque production en haute définition et les regrouper sur une feuille A4, de préférence sur papier photo. Au dos (et uniquement au dos) des 5 feuilles seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de l'élève, le niveau de la classe, le nom et l'adresse postale de l'école, le nom et la signature de l'enseignant.

Les photographies des cinq productions choisies par la classe seront envoyées **exclusivement à la section départementale** de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux productions par niveau (TPS, PS, MS, GS) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) école(s) participante(s).

Les informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter de septembre 2024.

Date de retour des productions
Délai de rigueur
7 février 2025

Adresse de retour
Olivier Drouin
110 clos Saint-Exupéry
73290 La Motte-Servolex

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques...

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés lors de cérémonies officielles.

Le palmarès national sera mis en ligne sur le site en mai 2025.

